Lille : quel avenir pour le Grand Bleu ?
La directrice du lieu dédié à l'enfance et la jeunesse ne sera pas reconduite. Les tutelles vont redéfinir le projet. **PAGE 2**

Associations : circulaire Fillon à réviser
Une nouvelle réglementation est annoncée pour sécuriser les subventions aux associations. **PAGE 3**

Musique : un droit de suite pour les SMAC ?
Organisations de producteurs et de scènes débattent d'une valorisation du soutien aux jeunes talents par les salles. **PAGE 6**

ERIC DEGUIN

Avignon : entretien avec Vincent Baudriller et Hortense Archambault **PAGE 5**

BIMENSUELLE
N°318
17 mai 2013

La lettre du spectacle
L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Rapport Lescure : des pistes de financement à saisir

La mission menée par Pierre Lescure sur l'exception culturelle à l'ère numérique ouvre des voies de financement, si le secteur du spectacle vivant parvient à s'unir pour les exploiter.

Le jour même de la présentation du rapport Lescure, les directeurs de 40 théâtres privés publiaient une lettre ouverte à Aurélie Filippetti, dans *Le Monde,* où ils exposaient leurs difficultés économiques. Ils y réclamaient à nouveau que la taxe sur la billetterie des spectacles d'humour et des comédies musicales soit perçue au bénéfice de l'association de soutien au théâtre privé plutôt qu'au Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV). Ce télescopage, sans doute volontaire, montre bien qu'une part importante des acteurs de la création n'attend aucun moyen nouveau de la mission Acte 2 de l'exception culturelle. Comme s'il fallait renoncer à chercher des ressources nouvelles, le spectacle vivant se déchire pour un bout de la taxe billetterie. Or on trouve bien, dans le nouveau rapport "Acte 2", des pistes concrètes pour faire remonter de l'argent, même si l'idée d'une taxe sur les moteurs de recherche, dite "taxe Google", est écartée. Quelles sont ces pistes de financement ? Élargir à la télévision de rattrapage (éditeurs de vidéos à la demande) le financement du compte de soutien au cinéma-audiovisuel, modifier la taxe sur les services de télévision payée par les opérateurs télécoms (TST-D) pour l'assujettir sur l'ensemble de leur chiffre d'affaires (avec un plan B au cas où la Commission européenne refuserait la réforme), créer une taxe sur les ventes d'appareils connectés qui permettent la consultation de contenus culturels en ligne : smartphones, tablettes, etc.

C'est cette dernière mesure qui va focaliser l'attention. Elle est politiquement délicate puisqu'il s'agit de créer une nouvelle taxe et elle s'attire les foudres des lobbies industriels et de certaines associations de consommateurs. Pour autant, son produit estimé reste assez modeste, de l'ordre de 86 millions d'euros sur la base d'une taxe de 1%. On est loin des recettes nouvelles espérées il y a un an dans le cadre du projet de Centre national de la musique. Mais c'est mieux que rien, d'autant que la mission Lescure définit deux secteurs prioritaires : la musique et la photographie. Le produit de cette taxe serait géré par le ministère de la Culture et de la Communication via un compte d'affectation spéciale, pour lui éviter d'être absorbé dans le budget de l'État.

Des voies de financement sont ouvertes, même si Pierre Lescure et Aurélie Filippetti s'efforcent de rassurer les contribuables et les industriels : «*Pas d'augmentation de la pression fiscale*» dit le premier à propos de la TST-D. «*Une contribution à un niveau extrêmement faible*» dit la seconde au sujet de la nouvelle taxe sur les appareils connectés. Le rapport donne des outils de régulation pour aider à rééquilibrer la valeur produite par la diffusion numérique en faveur des créateurs, tout en restant inscrit dans un fonctionnement économique libéral : pour l'exception culturelle dans les relations commerciales, pour la copie privée, pour un droit voisin donné au producteur de spectacles sur la captation des spectacles, pour un renforcement les moyens d'intervention de l'IFCIC... «*Un rapport excellent*

La copie privée serait consolidée et réformée

Le rapport était attendu sur la rémunération pour copie privée dont un quart des recettes sert à financer la création et la diffusion du spectacle vivant. Il en valide le principe. Il distingue sa proposition de taxe sur les appareils connectés, «*qui corrige un transfert de valeur*» de la rémunération pour copie privée «*qui compense le préjudice lié aux actes de copie*». Mais il y a tout de même un lien. D'une part pour la prise en compte des usages du *cloud*, d'autre part parce que la copie privée verra peu à peu fondre ses recettes sur les supports fixes, car le public télécharge de moins en moins et consulte davantage en ligne (streaming). La nouvelle taxe pourrait, à terme prendre le relais. En attendant, pour résoudre le blocage entre représentants d'ayants droit et d'industriels, le rapport préconise une rénovation de la gouvernance en donnant un rôle d'arbitre à l'État qui fixerait les barèmes par décret.
Il réclame plus de transparence sur l'attribution des 25% au titre de l'action artistique et culturelle et suggère que ces 25% servent aussi à développer des plateformes innovantes ou la promotion en ligne des œuvres.

qui donne matière à travailler», selon Jacques Renard, directeur du CNV qui y trouve «*la possibilité de ressources susceptibles d'alimenter le spectacle vivant*». Il relève, entre autres, la reconnaissance du principe de taxe sur la billetterie pour les captations de spectacles et le renforcement du rôle de l'IFCIC. Mais, du rapport à la décision politique, la marche est haute et les professionnels de la musique ont déjà vu passer nombre de missions. Moins généreux dans ses promesses que ne l'était le projet de Centre national de la musique, ce rapport peut néanmoins être lu comme une invitation aux organismes du spectacle vivant à sortir de leurs chapelles pour se faire entendre dans un monde culturel numérique dominé par l'audiovisuel. ▮ YVES PÉRENNOU

La SACD : «*Choix courageux et positif*»

«*La SACD remercie Pierre Lescure de son soutien à la juste rémunération des auteurs et des artistes, en privilégiant le recours à la gestion collective*. [...] *La rémunération pour copie privée sort également renforcée de ce rapport qui la présente comme un mécanisme vertueux à consolider. Il insiste aussi – à juste titre – sur la distinction entre la rémunération pour copie privée et la taxe sur les appareils connectés dont il recommande la création. Cette taxe, qui mettrait à contribution les importateurs d'appareils connectés, pourrait être utile pour consolider le financement de la création culturelle*.»

La Sacem : «*Un grand intérêt*»

Outre les mesures concernant la régulation de la diffusion des oeuvres sur Internet, la Sacem se félicite que la mission conforte le bien-fondé de la rémunération pour copie privée «*mécanisme vertueux*». La société constate également : «*Le rapport considère que la garantie d'une juste rémunération au profit des créateurs passe notamment par la gestion collective.*» Elle regrette que la mission ne se soit pas emparée de la problématique de l'exposition musicale à la télévision.

L'Adami : «*Audacieux, juste, réaliste*»

«*La mission Lescure a pleinement pris la mesure des enjeux liés à la rémunération des artistes*», **se félicite Jean-Jacques Milteau, le président de l'Adami. La société civile retient tout particulièrement la méthode proposée pour soumettre la rémunération des artistes de la musique à un régime de gestion collective, le revenu minimum garanti pour les comédiens et l'extension de la rémunération équitable aux webradios. «*Mais ce rapport aura une valeur historique si le gouvernement l'applique scrupuleusement*», conclut l'Adami.**

Un droit sui generis sur les captations

La mission ne se dit pas favorable à la revendication d'un droit voisin donné au producteur de spectacle sur la captation des spectacles, portée entre autres par le Prodiss. Avançant des arguments juridiques, elle recommande plutôt de privilégier l'instauration d'un droit «sui generis» relatif à l'autorisation de la captation initiale, sur le principe de l'accord-cadre de 2006 entre le Prodiss et deux syndicats de producteurs. Quant à l'hypothèse d'étendre la taxe sur la billetterie à la diffusion des concerts qui ont fait l'objet de captations sonore ou audiovisuelle, «*elle ne serait pas illégitime*» écrit la mission qui pointe néanmoins des difficultés : l'identification des redevables de la taxe, la détermination exacte de son assiette, l'articulation avec les taxes affectées au CNC. Mais, en contrepartie, le CNV et l'ASTP pourraient adapter leurs programmes d'intervention, afin de soutenir le développement de la captation des spectacles.

LILLE

Le Grand Bleu : quel avenir ?

Fin mars, Agnès Sajaloli, directrice du Grand Bleu, scène dédiée à l'enfance et à la jeunesse de Lille, apprenait des tutelles qu'elle ne serait pas reconduite dans ses fonctions, à l'issue de sa convention, fin décembre. L'établissement est financé par l'État (480 000 €), la Région (460 000 €), le conseil général du Nord (140 000 € environ) et la Ville de Lille (150 000 €), également propriétaire des murs. «*Pendant quatre ans, les tutelles m'ont affirmé que mon travail était satisfaisant, et j'ai eu une réunion le 9 janvier avec elles, où j'ai présenté mon projet pour une reconduction. Cela semblait leur convenir*», explique la directrice qui dénonce une décision brutale et non argumentée. Le courrier des tutelles mentionne que son travail correspond au projet artistique et culturel pour lequel elle avait été engagé. Le Grand Bleu est un ancien centre dramatique national pour la jeunesse qui a des missions de production, diffusion et médiation. La DRAC Nord-Pas-de-Calais le classe dans la catégorie "autres lieux". «*Quinze personnes travaillent au Grand bleu, on ne sait pas si elles seront maintenues ici ou transférées sur un autre établissement. Les tutelles ont décidé de modifier le lieu, mais elles ne savent pas pour quel projet*», estime Agnès Sajaloli. La DRAC Nord-Pas-de-Calais reste évasive sur les raisons de ce non-renouvellement malgré un bilan qu'elle juge satisfaisant. «*Les partenaires ont souhaité réfléchir à un autre projet qui tournera toujours autour du jeune public, mais plus ouvert à la diversité des formes, dont la musique, les arts numériques...*», commente la DRAC. Contactée par *La Lettre du Spectacle*, la Ville a refusé de s'exprimer sur ce sujet. Catherine Génisson, vice-présidente du conseil régional à la culture, estime que l'État cherche à adosser le Grand Bleu à une autre structure labellisée pour continuer son soutien. ▮ T. L. R.

SYLVAIN GUICHARD

Échos, mis en scène par Laure Rungette

CDN BESANÇON : SHORT-LIST.

Quatre projets ont été présélectionnés pour la succession de Christophe Maltot à la direction du centre dramatique national de Besançon. On y trouve le tandem d'auteurs composé de Marion Aubert et Marion Guerrero, mais aussi Laurent Hatat, Bernard Lévy et Célie Pauthe. Cette fois encore la parité a été respectée.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Jean-Luc Éluard, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoche. **Publicité et marketing :** Fabiola Drouet. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Salomé Tharreau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n°s : 276 euros TTC. Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).
Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.
Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.
SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.
Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.
CPPAP : 0415T78729. ISSN : 1294-2499.
Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.

Millénaire Presse

Presse PRO Association pour la promotion de la presse professionnelle — La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

IMPRIM'VERT®

RÉGLEMENTATION

Subventions aux associations : la circulaire Fillon à réviser

La circulaire Fillon du 18 janvier 2010 sur le financement des associations par les pouvoirs publics «*sera révisée*», a confirmé Valérie Fourneyron, ministre de la Jeunesse et des Sports. Son ministère prépare des textes pour sécuriser sur le plan juridique les partenariats entre collectivités et les acteurs associatifs. Une partie de ce changement de réglementation sera intégrée dans le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire piloté par le ministère de l'Économie solidaire de Vincent Peillon. Ce projet de loi comprendra une disposition législative visant à donner une définition légale de la subvention. Les financements publics aux associations avaient été fragilisés juridiquement par la réglementation européenne sur les aides d'État et sur la commande publique adoptée début 2012 (appelée paquet Almunia) qui place les structures culturelles dans le champ concurrentiel. Valérie Fourneyron a également évoqué la création d'une procédure d'appel à l'initiative dont l'objectif sera de sécuriser juridiquement la pratique des appels à projets utilisée par les collectivités territoriales et de maintenir l'initiative associative au cœur de la relation avec les associations. «*Trop d'associations passent aujourd'hui 98 % de leur conseil d'administration non pas à travailler à leur projet associatif mais à chercher comment elles répondront à des marchés de commandes publiques, qui les mettent parfois en concurrence les unes avec les autres*», expliquait la ministre à l'Assemblée nationale le 24 avril. L'avant-projet de loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) que l'on peut consulter sur le Web, redéfinit le champ des entreprises relevant de l'ESS en y intégrant, sous conditions, des entreprises créées sous un statut capitalistique. Il prévoit aussi une contractualisation entre les collectivités locales, l'État et les acteurs de l'ESS. Mais, dans l'immédiat, le monde associatif craint surtout des coupes dans les aides publiques. Le collectif des associations citoyennes a lancé l'appel du 10 avril "Non à la disparition des associations". Le texte réclame de développer les financements associatifs en faveur de l'intérêt général, de conforter la subvention de fonctionnement comme forme de soutien, d'échapper à la réglementation sur la concurrence, d'encourager la participation citoyenne, de distinguer les associations relevant du régime européen d'encadrement des aides d'État et «*la très grande majorité des associations qui n'en relèvent pas, et n'ont pas besoin de mandatement pour recevoir un soutien public*»... Ouverte le 11 avril, la pétition comptait quelque 2 000 signatures huit jours plus tard. Parmi ces signataires, relevons l'Ufisc (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) Peuple et Culture, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris, Arc-en-ciel Théâtre... **Y. P.**

STÉPHANE FIÉVET AU CNT.

Délégué au théâtre à la Direction générale de la création artistique (DGCA), Stéphane Fiévet va rejoindre le Centre national du théâtre (CNT) où il succédera à l'automne au directeur, Jacques Baillon, lorsque celui-ci partira à la retraite.

CDN : DES DIRECTEURS AGENTS D'ÉTAT ?

Le 30 mai, au tribunal administratif de Montpellier, Jean-Marie Besset va demander que soit annulée la décision de la ministre de la Culture de ne pas prolonger son mandat à la direction du Théâtre des Treize-Vents, centre dramatique national Montpellier Languedoc-Roussillon. Il estime avoir remporté une première victoire avec l'ordonnance du Conseil d'État du 19 avril qui indique que sa requête «*relève d'un litige relatif à la cessation d'activité d'un agent public*». Fort de cette qualification d'agent public pour un directeur de CDN, Jean-Marie Besset va s'attacher à montrer que les procédures n'ont pas été respectées. Mais sur le fond, dit-il, «*ce qu'on me reproche, ce sont nos propres créations à Gilles Désveaux et moi, d'être une voix différente, non ma gestion, ni ma programmation, ni l'action culturelle. On ne cesse de dire que ma nomination a été le fait du prince, mais je ne vois pas en quoi elle était différente des autres. Il y a eu un accord à l'époque une short-list et un accord entre le président de Région et le ministre.*»

MARC GINOT

Jean-Marie Besset

Printemps de Bourges : une cession qui pose questions

FESTIVAL. Daniel Colling est toujours en négociations avec les collectivités locales pour leur céder le Printemps de Bourges, la marque détenue par la SARL du même nom et la société Coulisses qui organise d'autres manifestations à Bourges (18), mais il dément le prix de vente annoncé par le journal *Le Monde*, de 3 millions d'euros. «*Il s'agit de céder l'ensemble des actifs, mais je n'ai que 50% de la SARL Printemps de Bourges, laquelle n'a jamais distribué de bénéfices*», explique le directeur du festival. Il reconnaît que la valorisation de 3 millions d'euros a été pour partie constituée par les subventions publiques à hauteur de 33% du budget du festival qui est de 5,9 millions d'euros : «*C'est pourquoi je discute avec les pouvoirs publics et que des négociations avec des sociétés privées ne sont plus à l'ordre du jour.*» L'annonce des négociations avec la Ville de Bourges et la Région sur cette base de 3 millions d'euros avait suscité quelques vives réactions. Par exemple, François Deschamps, directeur des affaires culturelles de Haute-Savoie, a écrit dans un éditorial de *La lettre Territorial* : «*Arrivé à un certain niveau de notoriété, ce sont en effet les "stars" du milieu culturel qui imposent leurs vues aux hommes politiques.*» Le consultant Philippe Gimet précise : «*Les collectivités concernées auraient pu et auraient dû se poser plus tôt la question car la logique de marque du Printemps de Bourges s'est structurée au fil des ans. Résultat, la partie privée est en position de force. Il y a malgré tout matière à sérieusement rediscuter et reconsidérer la chose car la marque est fondamentalement rattachée à la mission de service public, quoi qu'en dise la partie privée*». Et de préconiser une attention particulière au mode de gestion des structures culturelles subventionnées et au statut de leurs marques. En 1998, un rapport de la Cour des comptes avait déjà recommandé des éclaircissements sur les relations avec la Ville. Quant au départ de Christophe "Doudou" Davy, actionnaire de la société Printemps de Bourges, l'intéressé assure que ce n'est pas la conséquence d'un désaccord avec Daniel Colling sur la gestion, ni la programmation. Gérant de Radical Production et O Spectacles à Angers, Christophe Davy est aussi coprogrammateur et coproducteur de Rock en Seine à Paris. «*Je suis arrivé en 1999, à une époque où le Printemps de Bourges était déficitaire. Il ne fallait pas que je m'installe dans des habitudes. En 2012, j'ai changé la moitié de l'équipe de programmation, ce qui nous a apporté de nouveaux réseaux, de nouvelles idées. C'est à mon tour de passer la main.*» **N. D. ET Y. P.**

D. R.

Daniel Colling

ARTS DE LA RUE

Quel CNAR en Rhône-Alpes ?

En août, la ministre de la Culture avait annoncé que le label de centre national des arts de la rue en Rhône-Alpes serait attribué soit aux Ateliers Frappaz à Villeurbanne (69), soit à Quelques p'Arts, à Annonay (07). Neuf mois après, les deux candidats attendent toujours la décision. Michel Orier, le directeur général de la création artistique (DGCA) au ministère, indique qu'il doit prochainement se concerter sur le sujet avec Jean-François Marguerin, le nouveau DRAC Rhône-Alpes. La décision de labellisation devrait intervenir dans les prochaines semaines. Patrice Papelard, directeur du festival Les Invités de Villeurbanne et des Ateliers Frappaz, défend l'idée d'un label partagé : «*Deux CNAR seraient nécessaires dans cette région si grande, très urbanisée dans le nord, où se trouvent les Ateliers Frappaz, et plus rurale dans le sud, avec Quelques p'Arts. Les territoires de nos deux scènes sont complémentaires.*» De son côté, Palmira Picòn-Archier, directrice de Quelques p'Arts, estime : «*Le travail des Ateliers Frappaz et le nôtre sont en effet complémentaires, mais nous avions été préconisés comme CNAR dès 2007 par le comité de pilotage du Temps des arts de la rue. Le processus ne remonte pas à août dernier.*» L'équipe de Quelques p'Arts se montre optimiste et on y confie avoir reçu des assurances verbales de la part de la DRAC. La labellisation de deux lieux semble exclue par les services de l'État, notamment pour des raisons budgétaires. ▌**NICOLAS DAMBRE**

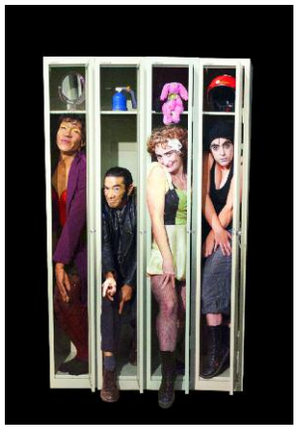

D. R.

Sortie de secours du Théâtre de Caniveau, créé chez Quelques p'Arts.

Du public à la Cité des arts de la rue ?

MARSEILLE. La Cité des arts de la rue, à Marseille, pourrait s'ouvrir plus largement au public. C'est le souhait de la Ville, maître d'ouvrage de cet équipement situé dans les quartiers nord. Plusieurs de ses "habitants" (Generik Vapeur, Lieux Publics, Karwan, Leszarap'art, Gardens, la FAI-AR et Sud Side) estiment aussi que ce n'est pas en contradiction avec leur priorité d'intervention dans l'espace public. «*Je suis favorable à ce qu'il y ait un volet d'ouverture au public,* affirme Anne Guillot, directrice de Karwan. *S'il ne crée pas de porosité, un lieu s'assèche. Même si bien sûr, les arts de la rue sont faits pour s'épanouir dans l'espace public.*» Ce projet pose la question de la sécurité sur ce site de 36 000 m², dont 11 000 m² de bâti. Pierre Sauvageot, directeur de Lieux Publics, commente : «*La Cité des arts de la rue a été pensée comme un espace de travail, ce qui n'empêche pas une ouverture ponctuelle au public. En faire un lieu d'accueil plus général pose un autre problème : personne n'a le budget pour l'adapter à cette mission*». La soirée "Moteurs!", du festival La Folle histoire des arts de la rue, le 17 mai, était limitée à 2 000 spectateurs. ▌**T. L. R.**

Le Moulin Fondu cherche à s'agrandir

NOISY-LE-SEC. Géré par la compagnie Oposito de Jean-Raymond Jacob, le Moulin Fondu, centre national des arts de la rue à Noisy-le-Sec (93), cherche toujours à s'agrandir. Après l'abandon d'un déménagement sur un site ferroviaire, il a besoin d'un lieu complémentaire de 1 250 m². Jean-Raymond Jacob explique : «*Il y a aujourd'hui 1 000 à 1 200 compagnies, donc davantage de demandes, souvent spécifiques. Beaucoup sont situées en Île-de-France. L'investissement sera de 5 à 6 millions d'euros minimum.*» Oposito conserverait le Moulin Fondu comme unité de direction et de production et le second lieu de 2 000 mètres carrés servirait à la fabrication, les répétitions et le stockage, avec, par exemple, une rue couverte et peut-être des hébergements. Cela permettrait de faire travailler parallèlement deux équipes en résidence. Une réunion est prévue avec les partenaires publics avant la fin mai. Les quatre compagnies accueillies en 2013 au Moulin Fondu se produiront aux Rencontres d'ici et d'ailleurs, du 24 au 26 mai, à Noisy-le-Sec. ▌**N. D.**

D. R.

Cathédrale d'Acier, d'Osmosis - Ali Salmi, aux Rencontres d'ici et d'ailleurs de Noisy-le-Sec.

CAVAILLON : SHORT-LIST.

La succession de Jean-Michel Grémillet à la direction de la scène nationale de Cavaillon se jouera entre les quatre finalistes suivants : Emmanuel Braconnier, administrateur de la Maison de la poésie à Paris, Marie-Michel Delprat, directrice du théâtre des Quatre-Saisons à Gradignan (33), Didier Le Corre, directeur programmateur du Dôme théâtre à Albertville (73) et Maria Claverie-Ricard, directrice déléguée aux productions au théâtre La Renaissance, à Oullins (69).

ILS ONT DIT

D. R.

FABIENNE BIDOU
directrice du réseau Zone franche

«L'activité culturelle la plus exposée dans les négociations États-Unis/Union européenne [sur le libre-échange] est celle de l'audiovisuel. Les micro-acteurs que nous sommes pourraient se sentir modérément solidaires d'un secteur qui les boudent volontiers, mais lâcher sur la capacité d'intervention publique dans ce domaine, augurerait de défaites futures qui pourraient impacter tout le champ culturel.» La Lettre de Zone Franche

DIVERSITÉ CULTURELLE : NOUVEAU CA. La Coalition française pour la diversité culturelle qui rassemble 48 organisations professionnelles de la culture a renouvelé son conseil d'administration le 23 avril. Pascal Rogard a été réélu président. Les autres membres sont Catherine Alméras, Laurent Blois, Anne Delbée, Florence Gastaud, Alain Herzog, Claude Michel (trésorier), Jean Pelletier, Florence-Marie Piriou, Emmanuel de Rengervé, Jean-Nöel Tronc (vice-président). La Coalition se bat notamment pour l'exclusion des services audiovisuels et cinématographiques des futures négociations entre l'Europe et les États-Unis sur les échanges commerciaux.

POINT SUR L'EMPLOI AU MINISTÈRE. Les effectifs du ministère de la Culture sont-ils condamnés à baisser ? En 2013, Aurélie Filippetti a ramené les objectifs de réduction d'emplois de 93 à 15 équivalents temps plein (ETP). Mais, selon la programmation sur trois ans, le ministère devrait supprimer 85 ETP l'année prochaine et autant en 2015. La ministre a assuré aux syndicats qu'elle renégociait ces engagements avec Bercy. Selon le syndicat Sud, il y a 10 835 ETP au ministère.

ENTRETIEN

«Aujourd'hui, tous les programmateurs du monde entier sont à Avignon pour le festival»

Le programme du 67e Festival d'Avignon est le dixième et dernier sous la direction d'Hortense Archambault et Vincent Baudriller.

Vous invitez des artistes qui ont marqué vos dix années de direction(1) à faire une proposition pour un soir. Est-ce l'événement 2013 lié à votre départ ?

Vincent Baudriller : Non, l'événement, c'est la 67e édition. On ne fait pas un dernier festival, le festival continue d'avancer. Néanmoins, au moment de transmettre à une autre équipe, nous avons voulu témoigner que si le festival a été en mouvement, c'est parce que des artistes y ont donné d'eux-mêmes. Nous leur avons proposé de faire "un geste-un soir". L'ouverture de la Fabrica, elle, est un événement dans l'histoire du festival. Le projet que nous avions présenté il y a dix ans reposait sur la défense de la création, la liberté des artistes, mais aussi l'inscription du festival sur son territoire. Outre le déménagement de l'équipe à Avignon, cette idée se concrétise par la Fabrica. On l'a proposée en 2006, le feu vert est arrivé en février 2011 puis il y a eu un compte à rebours un peu fou pour arriver à l'ouverture en juillet 2013 dans sa fonction salle de spectacle.

SANS FABRICA, PAS DE *FAUST*.

V. B. : «Un des enjeux de la Fabrica, c'est qu'après 11 mois de répétition, il puisse se transformer en salle de spectacles. Il y avait un manque au festival de lieux couverts assez hauts pour des scénographiques importantes. La Fabrica permettra d'avoir un gradin de 600 places avec un plateau de 24 mètres d'ouverture, 16 mètres de profondeur et un gril à 12,5 mètres, avec des passerelles à 10,5 mètres. *Faust,* avec huit heures de spectacle en allemand, des jeux de scénographie complexes, demandait d'accueillir les spectateurs dans des conditions de confort. La Fabrica nous le permet.»

PEU D'EMBAUCHES POUR LA FABRICA.

H.A. : «C'est l'équipe du festival qui va faire fonctionner la Fabrica. L'idée est d'avoir les frais de fonctionnement les plus bas possible. Pour l'instant, il y a trois postes de prévus : un gardien, un régisseur, sans doute à l'automne, puis quelqu'un pour le ménage et la cuisine. Il y a un an, nous avons ouvert un poste d'assistant de communication pour suivre les opérations avec les associations.»

IK A KRAMER

La Fabrica sera-t-elle prête en juillet ?

Hortense Archambault : Il reste un mois de travail. Cette aventure est atypique parce que la maîtrise d'ouvrage a été faite par le festival. Le conseil d'administration et son président nous ont suivis dans cette prise de risque. Après coup, on peut dire que c'est formidable car toutes les décisions sont prises en fonction des priorités de l'usager. Si nous tenons le budget et les délais, c'est parce que nous avons pu prendre les bonnes décisions au bon moment, en impliquant l'équipe.

Que se passera-t-il à la Fabrica, à partir de septembre ?

H. A. : Nous ne préparons pas d'activité au-delà du festival 2013. La mission de préfiguration est en route depuis janvier et Olivier Py, Paul Rondin, Agnès Trolly y travaillent. Nous, nous avons fait un énorme travail pour inscrire cet équipement dans son environnement, tisser des liens avec les associations locales, faire en sorte que le projet soit le mieux compris possible par la population. Les conditions sont réunies pour que ce lieu fonctionne en relation avec les habitants.

Pourquoi Total comme mécène pour les spectacles des artistes africains ?

H. A. : Quand vous faites de la création contemporaine à Brazzaville, un des seuls soutiens possibles, c'est Total. On peut avoir un point de vue, mais Total, en Afrique, soutient réellement les artistes et, sans cela, la production de Dieudonné Niangouna n'aurait pas pu se faire. L'entreprise Total, au Congo, aide la production du spectacle de Niangouna (100 000 euros) et la Fondation Total a souhaité accompagner des venues de spectacles (50 000 euros).

Le travail en réseau entre institutions internationales s'est-il consolidé depuis vos arrivées au Festival d'Avignon ?

BUDGET : PAS ENCORE LE DÉGEL.

H.A. : «Jusqu'ici, le festival avait une convention pluriannuelle qui lui permettait d'avoir 2% d'augmentation des subventions par an. Cette progression de la subvention nous permettait d'augmenter la part des recettes propres par l'activité. Cette année, on est dans une reconduction, avec un gel (220 000 euros) qu'on espère voir levé. Si le gel est levé, le ministère aura augmenté sa participation pour l'arrivée de la Fabrica.»

H. A. : Sur vingt ans, il y a eu une ouverture énorme aux coproductions internationales. La question, c'est le projet que l'on partage. Pour le réseau Kadmos, quatre festivals partageaient les mêmes problématiques de création et de patrimoine dans le bassin méditerranéen. Un réseau ne se décrète pas dans un bureau à Paris ou à Bruxelles. Ce qui est essentiel, c'est que chaque artiste et chaque projet programmé ait été désiré et accompagné.

V. B. : Tout part des projets artistiques, mais regardez les grands partenaires du Festival d'Avignon : festival de Vienne, Kunstenfestivaldesarts, Festival de Hollande, le festival d'Athènes… L'accueil des plus grands artistes internationaux sur la cour d'honneur a donné une renommée extrêmement forte. Tous les programmateurs du monde entier sont à Avignon aujourd'hui. Il y a des débats esthétiques, des prises de risques. Le festival s'est trouvé au cœur du réseau théâtral international.

Vincent Baudriller, vous rejoignez Vidy-Lausanne en septembre. Hortense Archambault, quels sont vos projets ?

H. A. : Je souhaite continuer à la direction d'un théâtre public. J'ai esquissé un projet de ce que serait un théâtre autour d'un axe de production, d'accompagnement d'artistes et de dispositifs à développer avec les spectateurs, car nous avons emmagasiné beaucoup d'expériences ici. Ce qui est important, c'est ce que je peux défendre. Chercher un lieu ou une ville ne relève pas de ma responsabilité.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

(1) *Olivier Cadiot, Guy Cassiers, Romeo Castellucci, Boris Charmatz, Pippo Delbono, Valérie Dréville, Jan Fabre, Frédéric Fisbach, Christoph Marthaler, Josef Nadj, Arthur Nauzyciel, Thomas Ostermeier, Alain Platel, Pascal Rambert*

MUSIQUES ACTUELLES

Un droit de suite pour les SMAC ?

Des dissensions entre le Prodiss et le Syndicat des musiques actuelles (SMA) se sont exposées au grand jour, lors du dernier Printemps de Bourges. Au cours de la présentation de l'ouvrage *Musiques actuelles : ça part en live*, le SMA a fait part de son souhait de voir se développer un droit de suite sur le soutien à la production de jeunes talents effectué par des scènes de musique. Aurélie Hannedouche, déléguée générale du SMA, justifiait : «*Les salles font une part de plus en plus grande du travail des producteurs dans l'émergence d'artistes. Les subventions aux SMAC sont souvent des subventions indirectes aux producteurs privés.*» Ce droit de suite correspond à un pourcentage sur le chiffre d'affaires d'une tournée, jusqu'à 5%. Malika Séguineau, secrétaire générale du Prodiss (Union du spectacle musical et de variété), s'étonnait : «*Les maisons de disques prennent déjà un pourcentage sur les tournées, nos partenaires naturels veulent faire la même chose !*» Geneviève Girard, gérante d'Azimuth Productions, rajoutait : «*Ce travail d'émergence fait partie du cahier des charges des lieux, c'est donc un peu rude de réclamer un retour sur investissement.*» L'Astrolabe, à Orléans, a déjà proposé et obtenu un tel droit de suite sur les tournées de Mesparrow ou Ezekiel. Pascal Chevereau, président du SMA, explique : «*Certaines salles sont les employeurs d'artistes – notamment locaux – auxquels elles allouent également des moyens pour construire leur spectacle. Il s'agirait d'une façon plus objective de négocier, non selon un modèle d'usage, mais bien de gré à gré.*» Néanmoins, les résidences d'artistes donnent déjà lieu à des valorisations, qui permettent souvent aux salles d'acheter moins cher au producteur le spectacle créé. ▌**NICOLAS DAMBRE**

ÉRIC DEGUIN

SMA, CD1D, FELIN : DES PROPOSITIONS.

Lors du Printemps de Bourges, le SMA (Syndicat des musiques actuelles), la Félin et la CD1D (deux fédérations de labels musicaux indépendants) ont présenté leur propositions communes pour ce qui concerne le soutien public au secteur musical et sa régulation. Les trois organisations réclament des moyens de lutte contre la concentration (par exemple, ne pas pouvoir être à la fois producteur de spectacle et distributeur de billetterie ou diffuseur radio), la création d'un outil de régulation de la filière en faveur de l'intérêt général, un soutien aux très petites entreprises de la filière, des aides à l'emploi ciblées, un établissement public de la filière, des mesures pour consolider le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle, la taxation des opérateurs télécoms, des fournisseurs d'accès à Internet et des moteurs de recherche, la gestion collective et obligatoire des droits de diffusion par Internet, l'extension au Cloud (infonuage) de la *"taxation"* au titre de la copie privée, des dispositifs d'aides repensés selon des objectifs politiques d'aménagement culturel du territoire et de soutien à la diversité…

D. R.

ENTRETIEN

«Avec la Fédélima, nous avons gagné en nombre et en diversité»

Guillaume Léchevin, directeur du Jardin moderne à Rennes (35), président de la nouvelle Fédélima, fédération qui regroupe les anciennes Fédurok et Fédération des scènes de jazz (FSJ).

Qu'est-ce qui change avec cette fusion ?

Ce qui ne change pas ce sont les valeurs des deux fédérations sur lesquelles nous nous sommes entendus. C'était un long travail. Aujourd'hui, nous sommes plus nombreux [127 adhérents, NDLR], mais nous sommes aussi davantage l'expression d'une diversité. Ceci en termes d'esthétiques musicales, mais aussi d'activité. Certains sont plus dans la diffusion, d'autres plus sur l'accompagnement d'artistes. En termes de dimension et de situation, nous avons de grosses structures en agglomérations et des scènes avec des petites jauges en milieu rural, par exemple.

Malgré son nom, la Fédélima ne réunit pas que des lieux…

Il faut entendre le terme de lieu dans le sens utilisé dans les démarches Solima. Il y a des adhérents qui sont des scènes en préfiguration, par exemple. En plus du rapprochement FSJ-Fédurok, nous avons aussi élargi le périmètre aux réseaux territoriaux, aux structures en régie directe et nous ne sommes pas fermés aux autres acteurs. Nous souhaitons faire participer tous les acteurs des musiques actuelles, en tant que membres, en tant qu'associés ou partenaires. Nous n'avons plus de conseil d'administration, mais un bureau éxécutif élu par l'assemblée générale et, en-dessous, un comité d'orientation composé de membres et de partenaires qui participent en fonction des chantiers.

Quelles sont vos priorités ?

Nous avons défini trois pôles : l'activité artistique et culturelle, la structuration et le pôle territoires et environnement. Nous menons une réflexion sur les pratiques amateurs, nous finalisons une étude sur l'éducation artistique et culturelle. Nous ouvrons un groupe de travail sur la billetterie pour nous demander, par exemple, si nous sommes en capacité de développer un outil pour rester maîtres des coûts et des données. Un axe important de la fédération est l'observation et la production d'analyses comme l'étude en cours sur la diffusion. La fédération accompagne les adhérents qui le demandent sur des problématiques internes, sur des relations avec son environnement…

Quel premier bilan tirez-vous de la «campagne» Solima ?

Ce n'est pas encore l'heure de tirer un bilan. Les Solima définissent une démarche participative sur le principe "une structure = une voix", sur un territoire donné qui peut être ici un département, là un groupe de communes, pour faire un diagnostic. L'idée est d'installer une forme de concertation permanente. Pour beaucoup, c'est encore nouveau. Certaines collectivités peuvent avoir du mal à travailler ensemble, par exemple. Si les Solima peuvent contribuer à faire émerger des projets, ce sera un pas en avant. ▌

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

BELGIQUE

Une nouvelle ère pour les Halles de Schaerbeek

Christophe Galent commence à lever le voile sur les orientations de sa programmation pour les Halles de Schaerbeek, à Bruxelles, qu'il dirige depuis septembre 2012. Il va proposer un changement profond. La programmation qui propose actuellement une succession de mini-festivals de 5 à 10 spectacles, touchant des "niches" de public, va prendre un rythme plus hebdomadaire. Elle s'appuiera sur la grande salle, avec la réintégration de la musique dans le programme, en évitant des domaines déjà travaillés par d'autres lieux de la ville. Christophe Galent voudrait aussi rétablir des séries de spectacles qui replaceront les Halles dans le réseau de la production européenne. Cette ambition ne va pas sans difficultés. La première est l'image du lieu. «*L'endroit possède un halo mythique,* une *aura des années 1970, quand il n'y avait pas d'autre lieu pour les grandes formes de spectacles*», explique le directeur. Il reconnaît que si «*Philippe Grombeer* [ancien directeur] *a marqué les esprits, la ville a changé et les Halles aussi. L'État s'est investi dans l'équipement et de nombreuses possibilités de spectacles sont disponibles sur la ville. Les Halles ne sont plus uniques, mais leur aura demeure.*» Une partie du public en attend toujours un fort esprit festif, populaire et musical alors que la réalité a changé. «*Il faut que j'intègre dans le planning la location des lieux, pendant environ trois semaines,* ajoute Christophe Galent. *C'est nécessaire pour assurer notre part de recettes propres.*» Il prend le risque de voir l'identité des Halles se diluer un peu, mais, en ordre de marche, les Halles requièrent un budget de 1,9 million d'euros, sachant qu'une partie des salariés est prise en charge par les collectivités. «*Quand nous voulons monter un projet nouveau, il faut aller chercher des budgets spécifiques qui y sont consacrés*», confie le directeur. Malgré ces contraintes, quatre productions sont en route, un appel à projets sur le thème "Janis Joplin" a été lancé en mars, proposant une résidence à trois jeunes groupes musicaux. Des artistes complices – circassiens, vidéastes, auteurs de BD, etc. – vont être associés (Claude Schmitz, Claudio Stellato, Louise Vanneste, le collectif If Human) ainsi que des jeunes issus d'écoles d'art qui auront aux Halles leur premier contrat d'artiste. La programmation sera présentée le 23 mai. Parmi les artistes français attendus, citons Catherine Diverrès, avec Penthésilées, en partenariat avec la Biennale de la Danse de Charleroi, et La Zouze. ▮ PHILIPPE VERRIÈLE

D.R.

La grande halle peut accueillir jusqu'à 2 000 spectateurs debout (750 assis).

D.R.

Christophe Galent, le directeur

La TVA, le spectacle et les légumes

ESPAGNE. La TVA sur les produits culturels (hors livre) est passée de 8% à 21% en septembre en Espagne. Quelques mois plus tard, le Teatre de Bescanó (Catalogne) protestait par une vente de carottes à la place de billets, chaque carotte donnant ensuite l'accès au spectacle et permettant ainsi d'appliquer la TVA à taux réduit de 4% sur les produits dits "de nécessité", comme les produits maraîchers. Ce théâtre municipal d'un peu plus de 300 places faisait alors salle comble mais son directeur, Quim Marcé, refuse d'appliquer ce type d'action de manière systématique : «*Nous ne sommes pas contre l'impôt. L'État en a besoin, mais nous estimons que la TVA doit rester à 8% sur les produits culturels. Avec un taux de 21%, les théâtres et les compagnies sont menacés car le public n'a pas les moyens d'assumer cette hausse.*» L'initiative a été suivie par d'autres structures culturelles catalanes, comme le Festival Cómic de Figueres, autour de ventes d'œufs ou de légumes sans que les financeurs publics ne s'y opposent, mais sans que l'État revienne non plus sur le taux de TVA. Au-delà de ces initiatives ponctuelles, Quim Marcé reconnaît que le public n'a pas plus investi les théâtres sur la saison. Selon les chiffres officiels communiqués par les théâtres de Catalogne, ceux-ci ont connu une baisse de 35% de leurs ventes depuis la hausse de la TVA et l'État a perçu 40% de recettes en moins liées à ces ventes. ▮

SUR VOS AGENDAS

CROATIE. Conférence sur la diversité culturelle par Culturelink International, les 3 et 4 juin à Zagreb (www.culturelink.org).
BRUXELLES. Cinquième forum de la plateforme pour une Europe interculturelle, les 10 et 11 juin (www.intercultural-europe.org).
DANEMARK. Aarhus. Foire aux projets du réseau européen des centres culturels, du 6 au 8 juin (www.encc.eu).
LYON. Coopération culturelle décentralisée : rencontre organisée par Banlieues d'Europe, le 27 mai (www.banlieues-europe.com).
MARSEILLE. Les Rencontres à Marseille-Provence 2013, par l'Association des villes et régions de la grande Europe pour la culture, du 27 au 30 juin (www.lesrencontres.eu).
POLOGNE. Wroclaw. Congrès ISPA (International society for performing arts), du 17 au 22 juin (www.ispa.org).

VITE DIT

✱ Belfast : Richard Wakely, ex-directeur de l'Abbey Theatre à Dublin, a été nommé directeur du Belfast Festival. ✱ Allemagne : Lennart Naujoks prendra la direction des spectacles du théâtre de Bremerhaven à compter de la saison 2013-2014, succédant à Natalie Driemeyer. ✱ L'édition 2013 du concours de jeunes chefs d'orchestre de Salzbourg a été remportée par le Britannique Ben Gernon, 23 ans.

Les Molières ripostent. Constatant ce qu'elle appelle «*l'échec du Palmarès du Théâtre*», l'association Les Molières, présidée par **Myriam Feune de Colombi**, directrice du Théâtre Montparnasse à Paris, promet le retour de la Cérémonie des Molières en avril 2014. «*La soirée événement se déroulera sur la scène d'un théâtre prestigieux et sera diffusée à la télévision et sur Internet*», annonce l'association qui assure que plusieurs mécènes ont confirmé leur engagement. L'association Les Molières avait été placée en redressement judiciaire après avoir perdu ses soutiens financiers suite au conflit qui l'avait opposée au groupe de directeurs de théâtres privés, en 2012. Ceux-ci avaient ensuite monté le Palmarès du théâtre avec France Télévisions. Myriam Feune de Colombi revendique une cérémonie dans la tradition, représentant tous les métiers du théâtre, ajoutant : «*Toute la profession votera.*»

Un lieu pour la compagnie Retouramont. La compagnie spécialisée dans la danse verticale ouvrira en septembre, le Pôle de danse verticale La Ville comme studio, à Charenton le Pont (94). À la place d'un dojo que possédait **Fabrice Guillot**, chorégraphe de cette compagnie, a été reconstruit une structure de 80 m2, de 5,5 mètres sous plafond, disposant d'accroches multiples. «*C'est un lieu qui nous permet de nous ouvrir à la recherche et à la création d'autres compagnies*», précise **Denis Welkenhuyzen**, administrateur de production. La compagnie Les Souffleurs effectuera une première résidence à la rentrée sur des techniques de travail en suspension. La construction a été financée par Retouramont, mais plusieurs collectivités s'intéressent au projet. «*Nous travaillons déjà avec des villes comme Charenton-le-Pont, Cachan, Vitry-sur-Seine, Villejuif…*», cite l'administrateur. «*Les activités du studio ne remplaceront pas notre travail sur l'espace public*», ajoute-t-il. La compagnie, conventionnée par la DRAC, vient de signer une convention avec le Département du Val de Marne pour trois ans.

JURA

Le Moulin de Brainans se repositionne

Claire Fridez vient d'être nommée directrice et responsable de la programmation de la scène de musiques actuelles Le Moulin de Brainans, à Poligny (Jura). Administratrice de ce lieu de 600 places depuis cinq ans, elle prend le poste vacant depuis novembre 2011. L'équipe compte 3,8 équivalents temps plein. La scène avait été accompagnée par la Fédurok durant une année pour palier cette absence de direction, tandis que venait d'ouvrir la Rodia, nouvelle salle à Besançon, à 60 kilomètres du Moulin de Brainans. «*Nous nous repositionnons par rapport à l'offre en Franche-Comté, notamment en nous associant avec d'autres salles pour des actions communes d'actions culturelles et d'accompagnement*», explique Claire Fridez. La SMAC a terminé l'année avec 42 000 euros d'excédent, après un plan de retour à l'équilibre et une aide exceptionnelle du CNV, pour un budget de fonctionnement d'un demi million d'euros. À la rentrée, une seconde salle de 250 places sera inaugurée qui permettra l'accueil de résidences et l'ouverture à des esthétiques comme la chanson ou le jazz. Le programmateur, Laurent Davier, quittera le lieu fin juin. Un administrateur et un directeur technique seront recrutés d'ici là. **N. D.**

L'Atrium des chèques culture. Le 17 juin, le groupe Chèque Déjeuner invite les élus de comités d'entreprise et de collectivités d'île-de-France pour la deuxième édition de l'Atrium culturel, au Pavillon des Champs-Élysées, à Paris. Plus de 50 programmateurs, producteurs, et représentants de salles de spectacles d'Île-de-France y présenteront leurs propositions aux comités d'entreprise.

Nice : Crossover s'étend. Pour sa cinquième édition, le festival électro Crossover, à Nice (du 25 mai au 6 juin), se déploie dans de nouveaux lieux, la Villa Arson, l'Opéra de Nice et le chantier Sang neuf. Le festival est organisé par Panda Events et Image publique avec le soutien de la Ville.

D. R.

Recensement musical dans les Landes. Ce sont près de 400 groupes landais que le site de LMA (Landes musiques amplifiées) a rassemblé dans Replay Music Landes. Y sont recensés les disques, vidéos, images et tout ce qui se rattache aux 35 dernières années de musiques amplifiées dans les Landes. Le tout est complété par un documentaire et un livre-CD. Les 50 000 € du projet ont été couverts par la Région via la Banque numérique du savoir en Aquitaine, le conseil général et des mécènes. http://replay.lma-info.com

NANTES

Un projet de port d'attache pour compagnies itinérantes

Quatre compagnies du collectif Quai des Chaps, à Nantes, travaillent avec la Ville sur la faisabilité de construire un lieu d'accueil pour des équipes artistiques qui partagent un mode de fonctionnement : itinérance, proximité avec le spectateur, art populaire issu de la tradition foraine, auto-production dominante… Les compagnies Maboul Distorsion, Madame Suzie productions, Mobil Casbah et Sweat Lodge ont imaginé un terrain d'accueil pour chapiteaux (6 000 mètres carrés) et de bâtiments techniques et de répétition, le tout sur quelque 11 000 mètres carrés dans le quartier en rénovation de Malakoff, proche du centre-ville. Du côté municipal, on tempère cet enthousiasme en précisant que ni le lieu ni le financement ne sont encore acquis. En plus de l'accueil de chapiteaux, le collectif a imaginé un port d'attache pour des compagnies itinérantes, offrant des services mutualisés d'équipements, accompagnement à la création, action culturelle, transmission, centre de ressources, soit du travail pour un ou deux permanents. Quai des Chaps, constitué suite au mouvement des intermittents de 2003, a créé un premier événement forain en 2004 sur l'ancien site des chantiers navals de île de Nantes. Ce site, au centre-ville, a connu une profonde transformation en dix ans, devenu un pôle d'attraction touristique majeur grâce aux créations et à la programmation des Machines de l'île et à son aménagement paysager. En 2010, à la faveur d'une fenêtre de libre dans ce chantier de réaménagement, Quai des Chaps y était revenu pour un nouveau festival avec cinq chapiteaux. Il y était à nouveau accueilli du 11 au 14 avril, cette fois avec un seul chapiteau, mais surtout un village forain où une vingtaine de compagnies ont proposé des entresorts. **Y. P.**

D. R.
Quai des entresorts

Festival Premières à Karlsruhe. C'est outre-Rhin que va se dérouler la huitième édition du festival Premières, consacré aux jeunes metteurs en scène européens, du 6 au 9 juin. **Julie Brochen,** directrice du Théâtre national de Strasbourg, et **Bernard Fleury,** directeur du Maillon théâtre de Strasbourg, ont noué des liens avec la nouvelle direction du Badisches Staatstheater, arrivée il y a deux ans et conduite par **Peter Spuhler.** Grâce au soutien de la région de Baden-Württemberg et de la Ville de Karlsruhe, la partie allemande apporte l'essentiel du budget cette année (300 000 euros), les partenaires français assurant notamment le transport des publics, la communication française et le surtitrage (parfois double français-allemand) pour 50 000 euros. L'année suivante, le festival aura lieu en France, avec des budgets réajustés, pas forcément inversés. **Barbara Engelhardt** est toujours responsable artistique du festival qui a conservé le même concept. On y verra dix productions de huit pays.

D.R.

Hivernales : un plateau estival. **Emmanuel Sérafini,** directeur des Hivernales à Avignon, présentera bien un plateau danse pendant le Off d'Avignon, avec huit compagnies ou projets, le plus souvent avec le soutien de leurs Régions. Cette proposition remplace le dispositif "Été des CDC" annoncé l'année dernière. Plusieurs CDC devaient y présenter des projets qu'ils soutiennent. «*La préfiguration mise en œuvre en 2012 n'a pas débouché en 2013*», observe Emmanuel Sérafini. Il ajoute que son établissement fait toujours partie des centres de développement chorégraphique bien qu'il ait quitté l'association des directeurs de CDC, en raison de «*divergences persistantes*».

Danse Péi se serre la ceinture. Le festival de danse en paysage urbain Danse Péi, à Saint-Paul (la Réunion) a réduit la voilure pour sa troisième édition. La Région et l'intercommunalité ont baissé leurs subventions. La directrice, **Mélisande Plantey,** a ramené la durée de deux à une semaine, avec moins de compagnies internationales, pour un budget de 187 000 euros. Les Réunionaises Morphose, Danses en l'R ou Tétradanse, ainsi que la Japonaise Kaori Ito étaient invitées.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

Le Festival du mot : mécénat en retrait

Le Festival du mot tiendra sa neuvième édition du 29 mai au 2 juin à la Charité-sur-Loire avec un budget qui s'est réduit de 30% sur deux ans. Financé à plus de 50% par le mécénat privé, le festival a perdu la Fondation Caisse d'épargne (80 000 euros) et des mécènes locaux ont réduit leur apport en raison de la conjoncture. Le budget est désormais de 250 000 euros, les aides publiques ayant été maintenues. «*Nous sommes allés chercher des spectacles d'artistes excellents, mais qui ne passent pas à la télé et nous aurons tout de même Anouk Grinberg, Jean-Noël Jeanneney et la remise du prix Raymond Devos, porté par le ministère de la Culture, à François Morel*», commente le président et directeur artistique (bénévole) Marc Lecarpentier. Son association a obtenu le label de centre culturel de rencontres pour la Cité des mots, au prieuré de la ville. Marc Lecarpentier mise sur un budget de 1 million d'euros financé par l'État, la Région et le Département pour un vaste programme d'action culturelle et d'attractivité territoriale. Les collectivités se sont engagées comme membres fondateurs, apportant chacune 30 000 euros cette année, mais ont repoussé à 2014 des engagements plus conséquents. **Y. P.**

D.R.

Record aux Nuits sonores. Prolongé d'une journée, le festival lyonnais les Nuits sonores annonce avoir réuni 42 950 spectateurs payants du 7 au 12 mai, soit un total de 103 000 personnes en tenant compte des différents événements gratuits. Près de 1 300 professionnels ont assisté au festival et à son forum European Lab, consacré à l'innovation culturelle.

La Ciotat : la future Chaudronnerie à l'étude. L'ancienne halle de la Chaudronnerie de La Ciotat (13) est vouée à une métamorphose. Selon l'appel d'offres diffusé le 30 mars dernier par la Société locale d'équipement et d'aménagement de l'air marseillaise (Soleam), le lieu sera consacré au spectacle vivant. Le projet prévoit deux salles : une de 460 places assises et une de 100 places. 77 plis ont été reçus par la Soleam. «*Une majorité des équipes est basée en région PACA, mais d'autres propositions proviennent du territoire national et de l'étranger,* note **Aurélie Hénin,** responsable des marchés. *Avant la fin juillet, cinq équipes seront retenues. La décision finale se jouera entre septembre et octobre.*»

Mac Beth en forêt. Le théâtre de l'Unité, de **Jacques Livchine** invite les spectateurs à s'équiper en tenue de randonnée pour une aventure nocturne en forêt en compagnie de Mac Beth, à l'occasion du festival Green Days, dans le pays de Montbéliard, du 24 mai au 1er juin. La générale a lieu le 29 mai.

RENCONTRE

Florence Jeux, coprogrammatrice des Francos

Cette trentenaire a été recrutée en octobre dernier pour prendre en charge les nouveaux talents aux Francofolies de la Rochelle. Elle assurera une grande part de la programmation du festival. Elle connaissait Gérard Pont, le président des Francofolies pour l'avoir croisé sur l'événement. «*Je l'avais rencontré l'année où il reprenait le festival, puis en 2010, dans le cadre du Chantier des Francos, alors que je manageais Mesparrow. C'est une rencontre plus humaine que professionnelle*», se souvient-elle. «*Je venais d'être embauchée au Centre culturel de Zilina, en Slovaquie, lorsqu'il m'a appelée, alors que nous ne nous étions pas contactés depuis une année. Il souhaitait remplacer Kevin Douvillez à la programmation par une organisation collégiale.*» Finalement, Marc Cardonnel (Nuits de Fourvière) a été missionné plutôt sur la programmation de la grande scène et Florence Jeux sur l'émergence, tandis que Clarisse Fieurgant est responsable des créations. Originaire de Clermont-Ferrand, Florence Jeux a fait ses premières armes dans le spectacle vivant comme bénévole à la Coopérative de Mai. Après des études de commerce puis de psychologie, elle suit une formation à Issoudun et travaille chez le tourneur Blue Line. La jeune femme monte une entreprise de conseil artistique, avant de partir travailler en 2011 au festival écossais Celtic Connections, à Glasgow. Rentrée en France, elle part quatre mois au Japon pour assister un artiste plasticien. Si ses désirs de voyage ont été un peu réfrénés, Florence Jeux suit avec attention l'édition new-yorkaise des Francofolies prévue en septembre prochain. **N. D.**

D.R.

SUR VOS AGENDAS

REIMS
18 MAI
Artistes, lieux et collectivités : le territoire comme espace de coopération. Comment les initiatives artistiques forgent-elles les territoires ?
Par le festival Orbis Pictus et Themaa.
06 98 92 09 69

CLERMONT-FERRAND
24 MAI
Le secteur des musiques actuelles vu par les chercheurs
Par le festival Europavox.
production@europavox.com

D.R.

Rencontre du CNV en région au festival Europavox
Par le CNV, Europavox et Le Transfo.
www.letransfo.fr

STRASBOURG
27 MAI
Internet, un autre espace pour la promotion des artistes
Par l'Agence culturelle d'Alsace et la Ville de Strasbourg.
03 88 58 87 98

PARIS
DU 30 MAI AU 29 JUIN
Journées de juin du Conservatoire
Les classes du Conservatoire national supérieur d'art dramatique présenteront leurs différents spectacles tout au long du mois. Parmi les nombreuses propositions : *La Mouette*, de Tchekhov, étudiée selon différentes traductions par les élèves de la classe de Michel Fau ; les élèves de Dominique Valadié mettront en avant un large éventail d'auteurs de Rousseau à Éric Rohmer.
01 53 24 90 16

PARIS
31 MAI
Jeunesse, art et éducation
Par Arcadi.
http://www.arcadi.fr

TOULOUSE
31 MAI ET 1ER JUIN
Rencontre et débats autour de la sortie de l'ouvrage In vivo, lieux d'expérimentations du spectacle vivant
Par Art factories/Autre(s) parts.
ressources@artfactories.net

PARIS 17 JUIN

Constructions, rénovations : la voix des directeurs techniques

L'association des responsables techniques du spectacle vivant, Reditec, tiendra la quatrième édition de ses rencontres nationales le 17 juin à la Maison des métallos, à Paris. La journée sera consacrée à la relation entre maîtrise d'usage et direction technique. Il y sera question du rôle des directions techniques dans la définition des besoins lors de la construction ou de la rénovation d'un lieu. Un rôle qui n'est pas toujours compris. Après avoir cerné les raisons des difficultés, la rencontre s'attachera à définir des méthodes pour structurer l'apport du directeur technique lors de la définition d'un projet architectural. Parmi les intervenants sont attendus Michèle Kergosien architecte conseil à la DGCA, Françoise Chène, responsable du pôle "grands projets" à la Ville de Villeurbanne, David Time, directeur de la maitrise d'ouvrage à la Ville de Lille, François Guiguet de l'agence Aubry & Guiguet, les architectes Sandrine Dubouilh, Xavier Fabre, Karin Herman, les scénographes Michel Fayet, Michel Cova, les directeurs techniques Pierre Mauchien, Laurent Poutrel, Jean-Michel Dubois… Les trois précédentes rencontres organisées par Reditec depuis 2008 avaient rassemblé un grand nombre de participants sur l'Europe, les relations avec les artistes et le développement durable. Après cinq ans d'existence, Reditec compte 206 adhérents professionnels du spectacle (cadres techniques, responsables d'équipements, de salles ou d'événements…). Entrée libre sur inscription : www.reditec-fr.org

PIERREFITTE-SUR-SEINE
31 MAI
La culture comme promesse d'une métropole citoyenne
Par la Fédération national des associations de directeur des affaires culturelles des collectivités (Fnadac).
conferenceregionale.dac@gmail.com

PARIS
4 ET 5 JUIN
Mieux comprendre les établissements publics de coopération culturelle
Par le Comité de liaison des EPCC. 06 80 22 74 27

CHALÔN-EN-CHAMPAGNES
6 JUIN
Cirque en Champagne-Ardenne
Rencontre professionnelle dans le cadre du festival Furies, 24e festival de cirque et théâtre de rue. 03 26 65 73 55

PARIS
7 JUIN
Forum spectacle vivant du SNES. "La nouvelle convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant : ce qui change" ; suivi de "L'économie du spectacle vivant privé".

LE STUDIO ELHEM

À l'Espace Cardin.
Snes7juin@spectacle-snes.org

LILLE
13 JUIN
Territoires artistiques, territoires de liberté
Par le festival Latitudes contemporaines.
www.latitudescontemporaines.com/fr/festival/festivals

STRASBOURG
10 AU 15 JUIN
Rencontres internationales Corps Objet Image.
Cette nouvelle biennale proposée par le TJP, centre dramatique national de Strasbourg, invite les élèves et jeunes diplômés de l'École supérieure nationale des arts de la marionnette (Charleville-Mézieres), de la Staatliche Hochschule für musik und darstellende kunst (Stuttgart), de l'École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg, de l'École d'architecture de Strasbourg et de la Haute École des arts du Rhin.
Avec Gisèle Vienne, Aurélien Bory, Pierre Meunier et Miet Warlop.
www.tjp-strasbourg.com

PARIS
1ER ET 2 JUIN

Danse en amateur et répertoire

Le Théâtre National de Chaillot accueille cette année cette rencontre nationale où de danseurs amateurs qui ont travaillé sur un extrait de pièce du répertoire chorégraphique. Quinze groupes de danseurs amateurs de douze régions de France seront présents avec des pièces de Maguy Marin, Philippe Decouflé, Helen Tamiris… Le dispositif Danse en amateur et répertoire a succédé au Tutorat Danse et est aujourd'hui géré par le Centre national de la danse, avec une ligne budgétaire dédiée de 113 400 € pour cette campagne 2012.
www.theatre-chaillot.fr

CHALON-SUR-SAÔNE
14 ET 15 JUIN
Jazz une scène créative en région
L'émergence ou l'insertion professionnelle des jeunes musiciens de jazz en question.
Par le Centre régional du jazz en Bourgogne.
www.crjbourgogne.org

LYON
17 JUIN
Économie sociale et solidaire et culture
Par la Nacre Rhône-Alpes.
www.la-nacre.org

MARSEILLE
20 AU 22 JUIN
Forum Frontières dedans / dehors
Par Association of European cities and régions for culture.
http://www.lafriche.org

BILAN

SPRING

Du 7 au 30 mars 2013, en Basse-Normandie

D.R.

Définition : festival des nouvelles formes de cirque.
Organisateur : La Brèche, pôle national des arts du cirque de Basse-Normandie - Cherbourg-Octeville.
Date de création : 2010, 4e édition.
Équipe : directrice : Yveline Rapeau ; administrateur : Philippe Naulot ; adjointe administrative : Angélique Le Paih ; chargée de développement : Lise Hoez ; chargée de communication : Emmanuelle Floch ; apprentie communication : Marie Lafragette ; chargé de médiation culturelle : Ludovic Ritter ; régisseur général : Florent Pasdelou ; apprenti technicien lumière : Eliot Rainouard ; chargée d'accueil : Marion Dubois ; cuisinière : Marie-France Danet, ainsi que les bénévoles des associations l'A.R.bre et L'Îlot des échanges.
Nombre de spectacles : 18
Nombre de représentations : 38 dont 4 représentations annulées (intempéries).
Lieux : 18 lieux sur la Basse-Normandie : La Brèche à Cherbourg-Octeville, l'Espace culturel Buisson de Tourlaville, l'Espace culturel de Lessay, le Théâtre de Carentan, le Théâtre des Miroirs à La Glacerie, le théâtre municipal de Coutances, le Théâtre Roger Ferdinand à Saint-Lô, le Trident scène nationale de Cherbourg-Octeville, les salles des fêtes de Beaumont-Hague et de Saint-Hilaire-du-Harcouët, le Centre chorégraphique national de Caen, la Comédie de Caen centre dramatique national de Normandie, l'Espace Jean Vilar à Ifs, Le Préau centre dramatique régional à Vire, La Renaissance à Mondeville, le Carré du Perche à Mortagne-au-Perche (Scène Nationale 61), le Forum de Flers (Scène Nationale 61), le Quai des arts à Argentan.
Nombre de jours de représentation : 20
Principales actions culturelles : atelier de magie avec Rémy Berthier de la Compagnie Le Phalène - Thierry Collet ; atelier BMX artistique avec Vincent Warin du Prato, atelier art burlesque avec Jacques Motte du Prato, stage manipulation d'objets avec Jani Nuutinen de Circo Aereo, interventions à la maison d'arrêt de Cherbourg-Octeville de Rémy Berthier, Thierry Collet et de Belkhéïr Djénane, goûter cirque.
Taux de fréquentation : 83% (8 0000 spectateurs).
Tarifs : de 6 à 24 €
Budget artistique : 280 000 €
Budget communication : 35 000 €
Financements publics : ministère de la Culture et de la Communication, conseil régional de Basse-Normandie, conseil général de la Manche, Ville de Cherbourg-Octeville.
Autres partenaires financiers : FEDER - Fonds européen de développement régional, Interreg IV A France (Manche) - Angleterre ; ONDA (Office national de diffusion artistique), SACD, La Communauté urbaine de Cherbourg-Octeville, le service culturel du conseil général de l'Orne, la communauté d'agglomération Caen la mer, L'Espace culturel Leclerc de Tourlaville.
Partenaires culturels : le CNRS, l'École supérieure d'arts et médias de Caen-Cherbourg, ODIA Normandie, Festival Femmes dans la ville / Big Walter, festival Printemps de la chanson / Office départemental de la culture de l'Orne, Villes en scène / conseil général de la Manche.
Coproductions : 6 spectacles programmés ont été soutenus par La Brèche (accueil en résidence, coproduction).
Nombre de compagnies invitées : 14
Part de compagnies étrangères : 2
Événements spéciaux : rencontre des membres du réseau Territoires de Cirque, rencontre professionnelle cirque et danse sur "Les âges du corps, enjeu de la création artistique ?", avec le CCN de Caen/Basse-Normandie et l'ODIA Normandie, réunion des partenaires de PASS, projet européen Interreg IVA France (Manche) – Angleterre.

3 QUESTIONS À

Yveline Rapeau, directrice de la Brèche

«Refléter la diversité des arts du cirque»

Quelles sont les relations entre le festival et les scènes partenaires ?
Le principe avait été établi dès la création du festival par mon prédécesseur. Les coûts artistiques sont partagés, le plus souvent à 50%. Les partenaires participent au choix artistique. La Brèche propose une sélection d'une trentaine de spectacles pour 20 à 22 lieux. Le festival défend donc une ligne artistique, il ne s'agit pas d'une foire aux propositions. Le festival n'a pas d'unité de temps puisqu'il dure plus de trois semaines, ni d'unité de lieu puisqu'il couvre une région. C'est pourquoi il faut une ligne de force artistique avec des thématiques, pour que le public se repère.

D.R.

Y a-t-il des spectateurs qui suivent le festival d'une ville à l'autre ?
Oui, mais ce qui est solidement établi, c'est la relation des partenaires avec la Brèche et celle des publics avec les lieux qu'ils connaissent. Grâce aux thématiques, la magie cette année, nous avons eu des personnes qui venaient voir plusieurs spectacles, par intérêt pour cette thématique, parfois en parcourant 200 kilomètres aller-retour. Il est impossible de faire le parcours complet, sauf à rouler 5 500 kilomètres, mais il existe bien des zones géographiques et des affinités de lieux qui ne se recoupent pas forcément avec les départements, autour de Cherbourg, Alençon, Caen...

Un tiers des spectacles du festival sont des productions de la Brèche, pourquoi ?
La Brèche est un lieu de production et, jusqu'en 2012, Spring était le seul temps de diffusion. Nous avons, depuis peu, lancé les Escapades. Nous essayons de rallier de nouveaux partenaires à Spring, non pour mobiliser tout le monde car il y a une limite à nos moyens, mais pour refléter la diversité des formes de cirque. Par exemple, un travail avec le centre régional des arts de la marionnette pour permettre de donner une mobilité à des créations qui sont sur cet axe.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

Angers Loire TOURISME
Office de tourisme**** Bureau des Congrès et Evénements

Angers Loire Tourisme et La Ville d'Angers (49) pour sa manifestation Soleils d'Hiver recherchent

une compagnie d'art de rue pour animer la soirée d'inauguration

CONTEXTE

L'inauguration est un temps fort populaire qui permet à un large public de découvrir la place du Ralliement et son marché de Noël. Cette ouverture des festivités assurée par le Maire est l'occasion de découvrir les illuminations, la première nocturne autour du marché de noël et de conforter à l'échelle de la région ce rendez-vous comme un événement attractif pour les angevins comme pour les touristes.

CARACTÉRISTIQUES ET FORME DE LA PRESTATION

➜ Les thèmes à développer à travers cette prestation devront avoir un lien avec : Noël, ses traditions, et la lumière.
➜ La prestation en continu devra :
● S'adresser à un public familial et un jeune public, un public de VIP invité par la Ville d'Angers.
● Se décomposer en 3 temps en début de soirée (2 déambulations et une prestation fixe) et avoir une durée modulable pour pouvoir s'adapter à des imprévus organisationnels.
● S'adapter à la foule et à des passages étroits et avoir 2 déroulés possibles : temps clément et temps pluvieux.

Option : la prestation pourrait être reproduite certains samedis de décembre en tant que déambulation ayant vocation à animer des nocturnes du marché de Noel

CONDITIONS DE LA COMMANDE

➜ Une équipe pluridisciplinaire sachant occuper l'espace par des prestations de lumière, musique, chant, danse...
➜ Les dates : samedi 30 novembre 2013 entre 17h30 et 22h00 et certains samedis de décembre 2013 (en fonction du budget) entre 18h00 et 22h00.
➜ Le candidat doit satisfaire aux obligations fiscales et sociales.
➜ Enveloppe budgétaire et gestion : La fourchette budgétaire pour la prestation se situe entre 5 000 et 12 000 € TTC pour la soirée d'inauguration le samedi 30 novembre et 5 000 € TTC/soirées supplémentaires. Ce budget comprend : les représentations, les charges, les frais d'agent, les déplacements, les costumes, les accessoires et leurs transports et la logistique propre à la création. Ce budget ne comprend pas : l'hébergement et la restauration qui seront pris en charge par l'organisateur.

RÉCEPTION DES CANDIDATURES

➜ Le projet de candidature se composera d'une note d'intention explicitant le projet et les références de la compagnie.
➜ À la candidature, devront être jointes impérativement les pièces suivantes : une copie de la licence, une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée que le personnel est employé conformément aux dispositions du code du travail, une attestation d'assurance et un RIB, un devis détaillé des prestations avec des tarifs indiqués TTC au nom de : Mairie d'Angers, service commerce et artisanat.
➜ Le dossier de candidature sera envoyé ou déposé avant le 8 juin 2013 à : ANGERS LOIRE TOURISME, Valérie Brevet, 7,9 place Kennedy – BP 15157, 49051 ANGERS CEDEX 02.
Tél : 02 41 23 50 40 ou valerie.brevet@angersloiretourisme.com

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury composé de personnalités de la direction de l'administration générale, pilote de la manifestation Soleils d'Hiver et d'Angers Loire Tourisme se réunira pour auditionner les compagnies et procéder au choix d'une proposition.

---

musiques métisses festival

Le festival **Musiques Métisses**, à Angoulême, festival de musiques actuelles du monde, recherche un(e)

CO-CHARGÉ(E) DE PROGRAMMATION

Description de la mission
Elaborer la programmation 2014 en collaboration avec l'actuel programmateur dans l'objectif d'en prendre le relai d'ici 2015. Contribuer à l'évolution du projet.

Profil • expérience de programmation musicale exigée • connaissance de la filière musicale et des réseaux professionnels • maîtrise des outils de bureautique • maîtrise de l'anglais • titulaire du permis B

Compétences • capacité à travailler en équipe et en réseau • culture musicale sans frontières • rigueur, organisation, inventivité, réactivité, anticipation

Lieu Angoulême et déplacements

Particularité : *Cette offre s'adresse uniquement à des prestataires.*

Date limite de réception : 31 mai 2013

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame Véronique Appel
Musiques Métisses
6 rue du Point du Jour - BP 60244
16007 Angoulême Cedex
veronique@musiques-metisses.com

www.musiques-metisses.com

---

brestaim Gestion d'équipements publics

LE QUARTZ
SCÈNE NATIONALE BREST

recrute **UN REGISSEUR GENERAL H/F**

Contrat à durée indéterminée - Poste à pourvoir pour début septembre

BREST'AIM (Société Anonyme d'économie mixte de la Communauté urbaine « Brest métropole océane ») emploie 250 salariés, réalise 25 M€ de CA et gère les grands équipements culturels, sportifs et de loisirs de l'agglomération brestoise.
Elle est organisée autour de 3 Directions Déléguées :
1 - Direction « Culture Congrès » (Le Quartz, scène nationale et centre de congrès)
2 - Direction « Sports Evénements » (Le Rïnkla Stadium, patinoire ; Le Parc des Expositions de Penfeld ; la future salle BREST ARENA,
3 - Direction « Mer » (Océanopolis, parc de découverte des océans ; La Goélette La Recouvrance ; les Marinas du Château et du Moulin Blanc) ainsi que l'ensemble du stationnement payant (en ouvrage et sur voirie).

MISSIONS

Poste basé au Quartz à Brest ; déplacements possibles en fonction de l'activité.
Sous l'autorité du directeur technique, il ou elle aura les responsabilités suivantes :
Coordination générale d'une partie des manifestations programmées au Quartz congrès / culture
• Etude générale des fiches techniques des manifestations programmées : congrès, accueil de spectacles au Quartz et hors les murs, créations, tournées.
• Propose à la direction technique le planning du personnel (permanents et intermittents) pour les manifestations.
• Organise les besoins en matériel technique de chaque manifestation.
• Propose à la direction technique le budget, lié à l'activité (achat et location de matériel, frais d'entretien).
• Assure les permanences de sécurité pendant les manifestations.
• Veille au respect des conditions de sécurité pour le personnel et de la sécurité de l'E.R.P.
• Participe à l'élaboration du budget investissements.
• Assure la régie générale de certains spectacles.

PROFIL ET COMPETENCES

• Bonne connaissance du spectacle vivant • Expérience réussie dans un poste analogue • Qualités relationnelles, organisationnelles et d'encadrement • Sens de l'anticipation et de l'initiative • Maîtrise de l'outil informatique : Autocad, Excel • Permis de conduire obligatoire • SSIAP 1 recommandé • Formation spécifique à la sécurité des spectacles • Une bonne pratique de l'anglais serait une qualité supplémentaire

Adresser **avant le 31 mai 2013** lettre de candidature et CV à :
BREST'AIM - Secrétariat Général - BP 91039 - 29210 BREST cedex 1 - Mel : **sg@brestaim.fr**

PHOTOLOUTURE

RECRUTE
UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION
« Enseignements, éducation et pratiques artistiques » (musique et théâtre)

VOSGES ARTS VIVANTS
Association départementale pour la musique, la danse et le théâtre

DESCRIPTION DU POSTE :

Sous la responsabilité du directeur de l'association et en lien avec les membres de l'équipe, vous contribuerez aux principales missions confiées à l'association par son Conseil d'Administration à savoir le développement des pratiques artistiques et culturelles dans les Vosges.

En étroite relation avec le Conseil général des Vosges et les partenaires de l'association, vous serez plus particulièrement chargé de :
•participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de l'association,
•concevoir et mettre en œuvre tous types d'actions concourant à la structuration et au développement de l'enseignement, de l'éducation et des pratiques artistiques notamment dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (stages, formations, études, états des lieux, résidences, pôle ressources …)
•coordonner les groupes de travail, favoriser l'émergence de réseaux,
•assurer un rôle de conseil auprès des porteurs de projets (élus, institutions, associations, fédérations, structures culturelles, artistes, enseignants…),
•accompagner les initiatives du territoire et développer des partenariats,
•contrôler et évaluer les actions menées.

COMPÉTENCES REQUISES ET PROFIL :

Formation et expérience
•niveau Master
•expérience(s) dans la fonction d'au moins 2 ans

Connaissances
•connaissance de l'environnement culturel et de ses réseaux
•connaissance de la politique et des compétences des collectivités territoriales et de l'Etat notamment dans le domaine culturel
•connaissance des enjeux de l'aménagement du territoire, de l'action culturelle et notamment de l'éducation artistique et culturelle à l'échelle d'un territoire rural
•des outils informatiques

La pratique d'au moins une des deux disciplines visées par le poste serait un plus.

Qualités
•aptitudes à la rédaction et à la synthèse
•rigueur et autonomie
•qualités relationnelles : sens du contact, de l'écoute, de la négociation, de la coopération et du partenariat
•curiosité et réactivité
•disponibilité (soir et week-end)
•mobilité (permis de conduire indispensable)

CONDITIONS :

CDI à temps plein basé à Epinal
Cadre, groupe G de la Convention Collective de l'Animation
Prise de fonction souhaitée le 2 septembre 2013

CANDIDATURE :

Adresser avant le 10 juin 2013 une lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un CV détaillé (possibilité de joindre tous documents illustrant votre parcours) à :
M. le Président de Vosges Arts Vivants
8, rue de la Préfecture - 88088 EPINAL cedex 9

RENSEIGNEMENTS :

Thierry Szabo, directeur
03 29 29 89 08 / tszabo@cg88.fr - www.vosgesartsvivants.fr

Théâtre National Populaire
Centre Dramatique National

THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE TNP

9 400 abonnés, 350 levés de rideaux (siège et tournées),
2 salles de spectacle, 4 salles de répétition,
1 brasserie-cabaret, une troupe permanente.

recrute

Un(e) Responsable du développement du public

Missions
Sous la responsabilité de la Secrétaire générale, il ou elle sera chargé(e) :

• de la mise en œuvre d'une politique de développement et de fidélisation du public vis-à-vis des secteurs scolaire, associatif, des CE, des étudiants et du grand public,

• de l'application de la politique de développement du public vis-à-vis du secteur universitaire,

• de consolider et développer les relations en direction des divers milieux de la population et des partenaires relais (charte des relais…),

• de la réflexion et mise en place de la Fabrique des idées (résonnance, passerelle, etc) et de diverses actions pédagogiques autour des spectacles,

• de l'organisation des Ateliers de pratique amateurs, et du « théâtromôme »,

• de l'encadrement, l'animation et la coordination du service des relations publiques (3 personnes),

• du suivi du budget alloué au pôle Développement du public.

Compétences requises
• avoir une expérience significative dans des fonctions similaires,

• avoir une excellente qualité rédactionnelle, un intérêt prononcé pour la littérature dramatique dans son ensemble, des connaissances de l'Histoire du théâtre, une bonne culture générale,

• avoir des qualités relationnelles, le goût du travail en équipe, un sens de l'écoute,

• affirmer une réelle autonomie tout en ayant un sens aigu de l'organisation,

• avoir une maîtrise administrative, budgétaire et logistique,

• avoir une grande disponibilité (travail en soirée et le week-end).

Conditions d'emploi
• CDI à temps complet. Cadre groupe 4

• Rémunération selon la convention collective des entreprises artistiques et culturelles et l'expérience,

Poste à pourvoir le 1er septembre 2013.

Candidature
Adresser lettre de motivation + CV par la poste ou par mail,
avant le 16 juin 2013 à
Monsieur l'Administrateur
TNP, 8 place Lazare-Goujon
69627 Villeurbanne cedex
g.cancade@tnp-villeurbanne.com

Structures de création et de diffusion

Direction

LE CONCERT D'ASTRÉE à Lille (59). Délégué général (h/f) pour Lille et Paris. Cand. avant le 31/05. y.agha@leconcertdastree.fr

AQUITAINE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS CULTURE à Bègles (33). Directeur (h/f). Cand. avant le 24/05. entretiens dès le3/06. À pourvoir le 15/07. cecile.gans@pole-emploi.fr ; culture-spectacle.33@pole-emploi.fr

COMÉDIE DE BÉTHUNE (62). Artistes (h/f). Cand. avant le 29/05. À pourvoir le 1/01. Note d'orientation 03 28 36 62 09.

COMITÉ RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA RATP à Paris. Responsable école de musique et de danse (h/f). www.ce.ratp.fr

CENTRE DRAMATIQUE RÉGIONAL DE TOURS (37). Artistes (h/f). 02 38 78 85 94 ou 02 38 78 85 11. annabelle.poincheval@culture.gouv.fr

SYNDEAC (75). Directeur adjoint (h/f). www.profilculture.com

ORCHESTRE POITOU-CHARENTES (86). Directeur général (h/f). Cand. 31/05. Pour le 1/01. www.orchestre-poitou-charentes.com

Administration/ production/diffusion

THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE à Villeurbanne (69). Responsable du développement du public (h/f). ➜ Voir page 13

FURIES à Châlons-en-Champagne (51). Chargé de production et d'administration (h/f). Cand. avant le 15/06. CDI pour le 01/09. furieusement@wanadoo.fr

CIE LOUXOR SPECTACLE à Lyon (69). Administrateur (h/f). Emploi tremplin/CUI-CAE, CDD 10 mois, renouvelable ou possible CDI. infos@louxorspectacle.com

COMPAGNIE CHABATZ D'ENTRAR à Saint-Junien (87). Chargé de diffusion (h/f). Pour le 15/07. chabatzdiff@gmail.com

LES CONCERTS PARISIENS. Chargé de diffusion (h/f). marc@concertsparisiens.fr

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE CRÉTEIL ET DU VAL-DE-MARNE - COMPAGNIE KÄFIG. Secrétaire, attaché de production (h/f). candidature2@ccncreteil.com

ENSEMBLE VOCAL AEDES à Paris. Administrateur général (h/f). Cand. avant le 15/07. Pour le 1/09. contact.aedes@gmail.com

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE à Paris. Assistant administratif et technique (h/f). CDD 3 mois, puis possible CDI. À pourvoir le 1/06. recrute.adm@colline.fr

GARE AU THÉÂTRE - COMPAGNIE DE LA GARE (94). Administrateur (h/f). À pourvoir le 1/10. Cand. avant le 30/07. aouar@gareautheatre.com

Communication / Relations publiques

THÉÂTRE DE VILLEFRANCHE (69). Chargé des relations publiques (h/f). Cand. avant le 22/05. Pour le 2/09. claire.catta@theatredevillefranche.asso.fr

NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL. Directeur des relations publiques, de l'accueil et de la communication (h/f). Cand. avant le 29/05. Entretiens dès le 3/06. À pourvoir fin août. nathalie.remy@nouveau-theatre-montreuil.com

FERME DU BUISSON, scène nationale à Noisiel (77). Responsable communication (h/f). Cand. avant le 24/05. lucie.marrel@lafermedubuisson.com

Technique

LE QUARTZ (29). Régisseur général (h/f). ➜ Voir page 12

THÉÂTRE SIMONE SIGNORET à Conflans-Sainte-Honorine (78). Régisseur général (h/f). Pour le 20/08. recrut.simonesignoret@wanadoo.fr

MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES (18). Régisseur plateau (h/f). Cand. avant le 30/06. CDI à pourvoir en septembre. r.khima@mcbourges.com

LE PIN GALANT à Mérignac et **L'ENTREPÔT** au Haillan (33). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 24/05. À pourvoir dès le 1/09, report possible au 01/11. administration@lepingalant.com

STEREOLUX à Nantes (44). Régisseur multimédia vidéo (h/f). Cand. avant le 1/06. CDD du 20/08 au 12/01. www.profilculture.com

Autres

BELIEVE DIGITAL à Paris (75). Project manager pour Believe Entertainment (h/f). job@believedigital.com

VILLA MÉDICIS à Rome (Italie). Chargé des activités musicales (h/f). CDI à pourvoir le 2/09. lavinia.triglia@villamedici.it

Organismes

VOSGES ARTS VIVANTS (88). Chargé de mission (h/f). ➜ Voir page 13

PESMD DE BORDEAUX AQUITAINE, Pôle d'enseignement supérieur de la musique et de la danse à Bordeaux (33). Conseiller aux études musique (h/f). Cand. avant le 1/06. À pourvoir le 1/09. vphuoc@pesmd-bordeaux-aquitaine.com

ADDIM DE L'AIN à Péronnas (01). Chargé de mission enseignements artistiques et musique (h/f). Cand. avant le 28/05. CDD 1 an, possibilité de CDI. addim01@addim01.fr

Fonction publique territoriale

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE (42). Médiateur culturel (h/f). Cand. 24/05. À pourvoir en septembre. nathalie.erintchek@saint-etienne.fr

VILLE DE CANNES (06). Directeur des affaires culturelles (h/f). 04 97 06 43 29. drh@ville-cannes.fr

VILLE DE CHAMBÉRY (73). Directeur (h/f) de la Cité des arts et du conservatoire de Chambéry/Pays de Savoie (h/f). Cand. avant le 31/05. recrutement@mairie-chambery.fr

VILLE DE MARSEILLE (13). Directeur adjoint de l'action culturelle (h/f). Cand. 25/05. dgrh-grc@mairie-marseille.fr

VILLE DE BELFORT (90). Directeur artistique du Festival Entrevues (h/f). Cand. avant le 20/05. CDD à pourvoir au plus tôt. mchubner@mairie-belfort.fr

AGGLO ÉVRY CENTRE ESSONNE à Ris-Orangis (91). Directeur (h/f) pour le Plan II. Cand. avant le 24/05. À pourvoir le 1/09. www.agglo-evry.fr

VILLE DE GONESSE (95). Directeur de l'école municipale de musique (h/f). www.ville-gonesse.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS à Casseneuil (47). Directeur d'école de musique (h/f). contact@grand-villeneuvois.fr

VILLE DE SARCELLES (95). Adjoint au directeur en charge de la gestion technique et administrative des salles de spectacles de la ville (h/f). CDD. lauredecourty@yahoo.fr

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS. Chef du département de la formation supérieure (h/f). www.conservatoiredeparis.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'YERRES à Brunoy (91). Adjoint au directeur des affaires culturelles (h/f). drh@levaldyerres.fr

VILLE DE NÎMES (30). Directeur de centre socioculturel et sportif (h/f). Cand. avant le 22/05. emploi.rh@ville-nimes.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
Fax 02 40 20 60 30
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée…

pôle emploi

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com

ORCHESTRE NATIONAL DE JAZZ - AJON. Olivier Benoit, directeur des ensembles musicaux la Pieuvre et Circum Grand Orchestra, à Lille (59), va succéder à Daniel Yvinec, directeur artistique de l'Association pour le jazz en orchestre national (AJON), dès janvier 2014.

ERIC FLOGNY/ALEPH

LA NEF. Moktar Bahnas, directeur du Mix up Festival de Creil (60), a été nommé directeur de la Nef, salle de concert à Angoulême (16). Loïc Rabache (26 Couleurs) désigné fin mars, avait finalement renoncé. L'actuelle directrice du lieu, Charlotte Donnadieu, quittera l'équipe de neuf permanents au 30 juin.

THÉÂTRE DES SALINS, SCÈNE NATIONALE. Gilles Bouckaert, coordinateur des projets artistiques de la Maison des arts de Créteil (94), a été nommé directeur du Théâtre des Salins, scène nationale de Martigues (13). Il prend, dès septembre, la succession d'Annette Breuil qui part à la retraite.

D.R.

FAI-AR. Jean-Sébastien Steil est nommé à la direction de la Formation avancée et itinérante des arts de la rue, à Marseille (13). Ancien coordinateur du projet In Situ pour Lieux Publics et, avant cela, de l'Usine à Tournefeuille (31), il prendra le relais de Dominique Trichet au tout début septembre.

FÉDÉLIMA. La fédération des lieux de musiques actuelles, issue de la fusion de La Fédurock et de la Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées a élu son premier bureau éxécutif. Guillaume Léchevin (Le Jardin moderne à Rennes) est président. Cyrille Gohaud (Le Pannonica à Nantes), vice-président ; Sandrine Dupuy (La Poudrière à Belfort), secrétaire, et François Jolivet (Les 4 Écluses à Dunkerque), trésorier.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE. Le bureau de la Fédération des arts de la rue récemment élu Lætitia Lafforgue à la présidence, Peggy Desmeules en tant que secrétaire, Vincent Garreau secrétaire-adjoint, Maxence Langlais-Demigné trésorier et Gurval Reto trésorier-adjoint.

THÉÂTRE LE PASSAGE. Hélène Émery, chargée de production et de diffusion pour la Compagnie du Cercle à Chevilly-Larue (94), va remplacer, dès le 1er juin, Marie-Charlotte Sautai, attachée aux relations avec le public du Théâtre Le Passage, à Fécamp (76).

LATITUDE MARIONNETTE. La toute nouvelle association installée à l'Institut de la marionnette à Charleville-Mézières (18 structures) vient de constituer son bureau. Frédéric Maurin (L'Hectare, Scène conventionnée de Vendôme) en est président. Sont vice-présidents Farid Bentaïeb (Théâtre Jean Arp, scène conventionnée de Clamart), Johanny Bert (Le Fracas, centre dramatique national de Montluçon), Isabelle Bertola, (Théâtre de la Marionnette à Paris), et Brigitte Bertrand (L'Espace Jean Vilar à Ifs). Wilfrid Charles (Le Théâtre, scène conventionnée de Bourg-en-Bresse) est trésorier.

THÉÂTRE JEAN ARP. Constance Pascal prend la succession de Marie Baslé comme chargée de communication du Théâtre Jean Arp, scène conventionnée pour la marionnette et le théâtre d'objets (Festival Les P'tits Pois), à Clamart (92). Elle avait déjà assuré un intérim sur ce même poste de mai à novembre 2012.

SIVO FIRMINY. Jérémie Langlois est devenu responsable du service culturel du Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Ondaine (SIVO) à Firminy (42). Il a succédé à Alain Paouillard, en poste depuis 2002, parti à la retraite. Jérémie Langlois accomplissait des missions similaires pour la Ville de Digne-les-Bains (04), après des passages à la direction des affaires culturelles de Blois (41) et d'Aix-en-Provence (13).

D.R.

OVHFC-ORCHESTRE VICTOR HUGO FRANCHE-COMTÉ. Deux nouveaux dans l'équipe de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté à Besançon (25) : Betty Andrey est régisseuse générale chargée de production ; elle était précédemment chargée de production à l'Opéra Théâtre puis au Théâtre musical de Besançon. Chloé Stiefvater, désormais chargée de l'action culturelle et communication, était précédemment chargée de mission au conseil général du Doubs, en charge de la saison culturelle.

LUX, SCÈNE NATIONALE. Pascale Puig est nommée responsable des relations publiques et presse de Lux, scène nationale de Valence (26).

PARCOURS

Marie-Pia Bureau, future directrice de l'Espace Malraux, à Chambéry

Elle succédera à Jean-Paul Angot à la direction de la scène nationale.

Son nom circulait dès la fin de l'automne, peu après le départ de Jean-Paul Angot pour la MC2 de Grenoble. L'actuelle directrice du Grand R, scène nationale de la Roche-sur-Yon, aura tout de même dû défendre son projet face à quatre autres candidates. À Chambéry, elle veut consolider la présence artistique en associant trois artistes (Phia Ménard, Fanny de Chaillé et David Gauchard) choix qui montre, dit-elle «*la volonté de défendre une réelle variété de discipline, sans dominante théâtre*». Ces artistes, elle veut les associer vraiment à la vie de la maison et à des projets originaux avec les habitants. Elle va aussi donner plus de place aux nouvelles technologies et arts numériques «*pour faire dialoguer texte et image*», profitant de l'existence d'une salle de cinéma dédiée à la scène nationale. C'est bien le texte qui a servi de socle à son parcours professionnel jusqu'ici. Tout en suivant hypokhâgne et Khâgne jusqu'à la maîtrise de lettres, elle fréquente conservatoire et cours de théâtre.

PHILIPPE BERTHEAU

À 21 ans, elle décroche son premier poste au Théâtre ouvert, à Paris, comme chargée de dramaturgie : «*J'étais en fait responsable du comité de lecture*», se souvient-elle. Elle y reste cinq ans avant de rejoindre le Théâtre national de Strasbourg sous la direction de Jean-Louis Martinelli pour s'occuper de l'information, de la rédaction des programmes et d'une revue ainsi que d'un comité de lecture. Après un intermède pour l'enseignement, elle rejoint le centre dramatique national de Dijon après la nomination de Robert Cantarella et Philippe Minyana, d'abord comme dramaturge intermittente du spectacle, puis comme secrétaire générale de 2003 à 2006 et responsable du festival Frictions. En 2006, à 38 ans, elle prend la direction du Manège à la Roche-sur-Yon, scène nationale rebaptisée ensuite le Grand R. Elle est aussi investie dans la vie professionnelle, comme secrétaire de l'Association des scènes nationales dont le président n'est autre que son prédécesseur à Chambéry. **Y. P.**

MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE

WWW.MP2013.FR
marseille-provence2013
@MP2013
plus.mp2013.fr

LE MONDE EST CHEZ NOUS

SPECTACLES
RENCONTRES
CREATION

MUSIQUES DANSES ET CULTURES DU MONDE

EN PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

8 ET 9 JUIN 2013
AUBAGNE

40 spectacles
800 artistes
5 scènes
un grand "Passo-carriero"
un "Village" associatif
balèti…

laregie-paca.com
regionpaca.fr

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conçu et réalisé par
régie culturelle régionale
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le soutien de
france musique
ter / SNCF

Accueilli par
AUBAGNE
ce qui nous rapproche nous mène loin

2013 l'an commun
LA COMMUNAUTÉ PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE
www.agglo-paysdaubagne.com

Conception graphique et réalisation : www.studio-mch.com - © mkm3 - shutterstock.com